

ACADEMIE DE LA REUNION

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEUR DES ECOLES

Concours externe, Concours externe spécial, Concours externe privé
Second concours interne, Second concours interne privé
Troisième concours

RAPPORT DE JURY

Session 2011

Rapport élaboré sous l'autorité de
M. ZIER Président du jury, Inspecteur d'Académie

Inspecteurs et professeurs ayant contribué à la rédaction :

BLANCHON Marie-Annick

BURKIC Jean-Paul

COQUERET Martine

CROSSON Jean-François

EUGENE Philippe

LATASTE Françoise

MARIMOUTOU Joëlle

PAYET Marie-Suzette

SERRAT Jean-François

TROTET Claude

(vice-président coordinateur)

Sommaire

GENERALITES	3
Présentation	3
La notation des épreuves et l'organisation du concours	3
Les candidats.....	4
STATISTIQUES	5
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	6
Epreuve écrite de français	6
Epreuve écrite de mathématiques.....	9
Epreuve écrite d'histoire et géographie	12
Epreuve écrite de sciences expérimentales et technologie	13
Epreuve écrite de langue régionale, créole, concours spécial.....	14
EPREUVES D'ADMISSION.....	15
Généralités sur les épreuves d'admission :.....	15
Oral : séquence de mathématiques :	16
Option épreuve de 1500 m :.....	19
Option danse :	19
Option musique.....	21
Option arts visuels	21
Oral : séquence de français	22
Epreuve : « agir en fonctionnaire de l'état de façon éthique et responsable »	22
Epreuve orale de langue régionale, créole, concours spécial.....	23

GENERALITES

Présentation

Le rapport de jury résulte de l'agrégation des contributions des coordonnateurs des différentes épreuves du concours. Sa lecture attentive devrait permettre aux candidats de se préparer utilement pour réussir. Le métier de professeur des écoles exige de l'enseignant recruté une réelle polyvalence. En conséquence aucune épreuve ne peut être négligée dans la préparation.

La session 2011 du concours a été la première à se dérouler selon les modalités mises en place par l'arrêté du 28 décembre 2009, modifié par l'arrêté du 26 avril 2010. Les épreuves d'admissibilité pour la session 2012 auront lieu les mardi 27 et mercredi 28 septembre 2011. Les dates pour l'épreuve de créole et les épreuves d'admission seront communiquées ultérieurement sur le site du Rectorat.

Des exemples de sujets sont disponibles sur le site du Ministère de l'Education à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/cid50557/exemples-de-sujets.html>.

Une page de liens vers les rapports académiques de jury est accessible sur ce même site : <http://www.education.gouv.fr/cid4413/rapports-de-jurys.html>

La notation des épreuves et l'organisation du concours

La correction des épreuves écrites est assurée par une centaine de correcteurs, issus de façon équilibrée de l'enseignement primaire et secondaire en respectant dans la mesure du possible la parité homme/femme. Les copies anonymées font l'objet d'une double correction. Le jury est organisé en commissions ; leur travail est régulé par un coordonnateur sous l'autorité du président ; les notes donnent lieu à une péréquation pour chacun des différents concours.

Les commissions d'oral sont composées de trois interrogateurs, enseignants et professeurs formateurs des 1^{er} et 2nd degrés, membres des corps d'inspection, personnels administratifs. Chacune des épreuves est placée sous l'autorité d'un coordonnateur qui veille à l'harmonisation du déroulement de l'épreuve et de la notation, laquelle peut donner lieu à péréquation.

Il faut rappeler que le jury est souverain pour l'attribution de notes ; ces dernières ne donnent lieu à aucune justification qu'il s'agisse d'épreuves écrites ou orales. Dans un concours, les notes ne reflètent pas une valeur absolue, elles ne servent qu'à classer les candidats, à travers l'appréciation que deux, trois ou quatre correcteurs ou interrogateurs portent ensemble sur le devoir ou la prestation du candidat ; ces notes et appréciations sont soumises à l'approbation du jury regroupant les commissions en réunions plénières. Enfin,

de multiples vérifications préalables aux délibérations rendent les relevés de notes particulièrement fiables. Certains candidats, étonnés ou déçus par l'une ou l'autre des notes obtenues, demandent au service des examens et concours après la publication des résultats une vérification : aucune demande n'est négligée et les vérifications complémentaires pour y répondre sont effectuées.

Les candidats

Les inscriptions qui excèdent largement le nombre de places au concours, semblent se réguler en fonction des chances estimées lorsque le nombre de postes est connu ; 40% seulement des inscrits en juillet se présentent finalement aux épreuves en septembre. Les hommes et les étudiants des filières scientifiques restent sous-représentés.

La nouvelle structure des deux épreuves écrites du concours 2011 obligeait encore davantage à ne faire l'impasse sur aucune des quatre matières étant donné la notation sur 12 points et 8pts. Vingt candidats ont obtenu un zéro éliminatoire en histoire et géographie, quinze en sciences, dix sept en mathématiques, deux en français. Tous concours confondus la moyenne des copies est de 3,4/12 en mathématiques, 2,9/8 en sciences et de 5,5/12 en français, 2,6 en histoire/géographie.

Les épreuves orales sélectionnent des candidats dont le niveau de réussite est comparable aux concours antérieurs. Le troisième concours a cette année été plus sélectif eu égard à la qualité des candidats qui se sont présentés.

* * *

STATISTIQUES

C.R.P.E. Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles	Candidats inscrits Session 2011	Nombre de postes offerts Session 2011	Candidats présents à la première épreuve 2011	Candidats admissibles 2011	Candidats admis 2011
Concours de l'enseignement public					
Concours externe	840	51	363	97	51
Concours externe spécial	17	1	5	2	1
Second concours interne public	242	2	79	8	2
Troisième concours	313	8	132	26	8
Total public	1412	62	579	133	62
Concours de l'enseignement privé					
Concours externe privé	116	5	27	7	5
Second concours interne privé	20	1	9	2	1
Total privé	136	6	36	9	6
Total général	1548	68	615	142	68

Il n'a pas été constitué de listes complémentaires

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

Epreuve écrite de français

I. Commentaires sur l'épreuve :

1. Remarques générales :

Peu de candidats éliminés, mais un niveau d'ensemble moyen. Si, dans la première partie, les copies sont globalement proches des attendus de l'épreuve (type de composition), elles ne sont cependant pas à la hauteur des exigences : qualité d'écriture, organisation du texte, niveau de compréhension et de connaissance sur le sujet. L'orthographe s'est avérée meilleure que pour la session 2010. En revanche, l'absence de lisibilité de la composition pénalise toujours de nombreux candidats qui ne savent pas faire preuve de rigueur rédactionnelle.

Les copies les plus faibles laissent apparaître une présentation et une écriture peu soignées. De surcroît, dans ces mêmes copies, la justesse orthographique n'y est pas. Sur ce dernier point, le jury invite les futurs candidats à prendre conscience que des erreurs grossières répétées, alliées à des carences importantes en langue (pauvreté du registre lexical, déficit de compréhension, syntaxe approximative) peuvent entraîner une note éliminatoire.

Pour la seconde partie, des trois compétences évaluées, la grammaire est la plus échouée. Les modifications orthographiques ont, dans l'ensemble, été correctement réalisées. En revanche, les explications données ont révélé la faiblesse générale des connaissances grammaticales des candidats. Enfin, à peine 3% des candidats ont su trouver l'étymologie complète du mot « monosyllabe ».

2. L'analyse des textes proposés :

Cette nouvelle épreuve a manifestement dérouté bien des candidats qui ont confondu synthèse et analyse. La distinction entre ces deux exercices d'écriture ne va pas de soi. Une préparation spécifique apparaît désormais indispensable afin de maîtriser les caractéristiques de la synthèse, de l'analyse, du commentaire, voire du résumé ou de la dissertation.

De plus, de nombreuses copies ont montré que le candidat avait traité de pédagogie ou de didactique alors que la question n'y faisait pas explicitement référence. Certes, le texte de Cécile LADJALI évoquait une situation de classe, mais l'attendu de la composition dépassait le seul cadre scolaire et ne nécessitait pas de faire preuve de connaissances pédagogiques particulières.

Les très bonnes copies ont montré que le candidat savait :

- Faire émerger les enjeux des textes donnés, puis composer en s'y référant.
- Faire la distinction entre enjeux, idées ou constats.
- Aborder la maîtrise de la parole comme une problématique complexe qu'on décompose en ses éléments constitutants, tout en établissant les relations entre eux.
- Dégager des textes les composantes, les caractéristiques d'une maîtrise assurée de la parole, afin de rendre clair et de faire comprendre les enjeux soulevés.
- Traiter les points de convergence, les articulations et les complémentarités entre les trois textes.
- Faire preuve de connaissances sur le sujet (argumentation).

Les erreurs ou insuffisances les plus souvent observées :

- Le plan est trop long ou mal posé.
- Les enjeux ne sont pas clairement définis, souvent parce que la notion d'enjeu n'est pas bien comprise.
- Des candidats ont eu tendance à centrer l'écrit sur le thème de « l'oral à l'école ».
- Les textes sont traités de façon superficielle.
- Des commentaires personnels tentaient de masquer des carences cognitives autour du contenu des textes.
- En dissertant, certains candidats ont oublié de faire référence aux textes et ne les ont donc pas mis en résonance.
- D'autres ont adopté une démarche d'écriture linéaire ou descriptive.
- D'autres encore se sont montrés maladroits dans leur tentative de relier à tout prix des aspects pédagogiques aux enjeux abordés.
- Le développement ne respecte pas le plan annoncé quand il n'est pas décevant au regard de l'introduction proposée.
- Beaucoup de candidats ont parlé d'Isocrate comme un auteur contemporain. Étonnamment, peu ont noté que sa pensée datait de l'Antiquité (*texte paru en 1966 et non texte écrit en 1966*).
- La conclusion est bâclée.

3. Questions relatives à la grammaire, à l'orthographe et au lexique :

3.1 La grammaire :

Les gérondifs ont été dans l'ensemble identifiés. En revanche, les transformations en groupes nominaux ou propositions subordonnées n'ont pas été réussies dans une majorité de copies. Des lacunes grammaticales sont à souligner : confusion gérondif et participe présent, méconnaissance des propositions subordonnées conjonctives. La notion de « fonction » semble avoir posé des problèmes de compréhension à bien des candidats. Des trois compétences évaluées, la grammaire est la plus échouée.

3.2 L'orthographe :

Si la plupart des candidats a réussi à transformer l'extrait proposé en appliquant les marques du pluriel, des erreurs fréquentes ont néanmoins été relevées :

- eux-même
- leur chemins
- les instruires

Souvent confuses, voire pauvres, les explications apportées pour justifier les modifications orthographiques font peu référence à la nature grammaticale des mots (pronom personnel, ...). La terminologie n'est pas connue pour une grande partie des candidats.

Les contraintes données par les consignes (*transposer - procéder – justifier*) n'ont pas toujours été précisément respectées. Celles-ci ont parfois été oubliées.

3.3 Lexique

Sur les 615 candidats, très rares (moins d'une vingtaine) sont ceux qui ont été capables de donner la formation du mot « *monosyllabe* ».

Un nombre important de candidat s'est livré à un exercice de mots-valises pour créer des néologismes fantasmés : *kimono, monopède, monoprix, ...* Cela a pénalisé leur copie.

II. Recommandations :

1. Généralités :

- Effectuer une remise à niveau générale en Français.
- Réactiver ou combler ses connaissances orthographiques avant l'épreuve.
- Soigner l'écriture, la présentation.
- Relire attentivement sa production.
- Bien gérer le temps imparti pour ne pas négliger une partie de l'épreuve.
- Ne pas inventer de mots.

2. Le traitement des textes proposés :

- Etoffer son bagage culturel par des lectures variées et ciblées sur des sujets reliés à des problématiques d'éducation ou d'enseignement.
- Effectuer une préparation spécifique afin de maîtriser les caractéristiques des différents types de composition : la synthèse, l'analyse, le commentaire, le résumé, la dissertation.

Le correcteur appréciera :

- l'aptitude au raisonnement et à la structuration ordonnée d'une pensée logique,
- la capacité à exposer de façon claire, précise et simple des enjeux liés à une problématique complexe (explications argumentées),
- la rigueur rédactionnelle (concision, précision, justesse orthographique et syntaxique) et la lisibilité du devoir (présentation, cheminement clair),
- la capacité à reformuler de façon intelligible la pensée d'un auteur (sans paraphraser).

On attend une production qui comporte :

- une introduction, avec des enjeux posés clairement et un plan (concis) annoncé
- un développement organisé et équilibré,
- des articulations claires entre des paragraphes marqués (phrases de transition, connecteurs logiques) qui guident le lecteur,
- une conclusion, avec une ouverture au sujet.

3. Questions relatives à la grammaire, à l'orthographe et au lexique :

- Préparer l'épreuve avec une remise à niveau indispensable en grammaire et en orthographe.
- Au minimum, s'appropriier les compétences et les connaissances en Français du dernier palier du socle commun (brevet du collège).

- Utiliser, quand la situation s'y prête, des tableaux explicites qui apportent de la lisibilité et favorise une meilleure compréhension des réponses apportés par le candidat.

* * *

Epreuve écrite de mathématiques

Le rappel ci-dessous du programme de mathématiques du concours vise à bien rendre présentes au lecteur les connaissances attendues a minima d'un futur professeur d'école. Aucune de ces compétences ne peut être ignorée sans courir le risque d'une élimination liée à des lacunes patentes de culture mathématique.

-Le nombre et les nombres (entiers, décimaux, rationnels, réels) et les relations entre diverses représentations (fractionnaire, décimale, scientifique).

-Opérations sur les nombres.

-Représentations des relations entre les nombres : égalité, ordre, approximation.

-Notions de proportionnalité (fonction linéaire).

-Mesures (longueur, masse, durée, vitesse, aire, volume) en relation avec les sciences expérimentales.

-Éléments simples de géométrie plane (droite, angles, figures classiques et propriétés principales, symétries, homothéties, rotations) et de géométrie dans l'espace (quelques solides usuels et propriétés principales).

-Éléments sur l'utilisation des calculatrices électroniques et d'outils informatiques simples (tableurs).

Représentation et interprétation simple de données (tableaux, diagrammes, graphiques).

I. Commentaires sur l'épreuve :

Cette épreuve, composée de deux problèmes, le premier étant composé de trois parties indépendantes, faisait appel à la maîtrise explicite des compétences suivantes :

- Lecture précise de graphiques, de tableaux
- Utilisation d'arrondis
- Correspondances quantité brutes/fréquences ou pourcentages
- Utilisation simple d'un tableur
- Maîtrise de la mise en équation du premier degré.
- Maîtrise de la proportionnalité
- Maîtrise de la numération de position
- Etablir des correspondances entre divers ordres de grandeurs, vitesse, temps, distances
- Eléments de géométrie, théorème de Pythagore, de Thalès

1. Remarques générales :

Il faut encore le rappeler, il n'est pas possible d'aborder l'épreuve de mathématiques en faisant abstraction des compétences en langue française. L'orthographe, la grammaire la syntaxe sont au service de la compréhension. On attend du futur professeur d'école qu'il intègre cette préoccupation de rigueur d'expression durant toutes les épreuves du concours.

De même le jury est sensible au soin, à la rigueur dans la présentation de la copie ; un professeur d'école se doit de montrer qu'il est capable de communiquer par écrit sans obliger le lecteur à des efforts rédhibitoires de déchiffrage. Les variations dans l'écriture ne doivent pas entraver la lisibilité. Un nombre non négligeable de copies s'apparente

davantage à des brouillons inachevés qu'à la volonté de communiquer un cheminement mathématiques, des résultats. Trop de copies sont inorganisées, les exercices ne sont pas numérotés, les résultats ne sont pas mis en évidence, les réponses ne sont pas rédigées. Les questions d'un même problème sont quelquefois traitées en désordre sans justification.

Un concours n'est pas un examen. Il s'agit moins pour le candidat de tenter de grappiller quelques points pour obtenir une moyenne, que de convaincre les correcteurs de ses qualités dans le domaine scientifique.

Certaines copies laissent paraître une évidente absence de préparation. La pensée magique ne peut tenir lieu de viatique pour les épreuves écrites du concours. Le dernier problème, très peu traité par les candidats, mais à la portée de tout esprit rationnel, aura permis aux candidats ayant le goût du raisonnement de faire la différence.

2. Les notions et concepts mathématiques :

Cette année encore, l'utilisation de tableurs, qui devient une constante des épreuves écrites, laisse trop de candidats dans le désarroi. La connaissance des formules de base des feuilles de calcul devient un incontournable de la préparation éclairée au concours. Ces formules utilisent un autre langage que celui des mathématiques et qui ne peut s'inventer à brûle pourpoint. Par contre des notions telles que, cette année, l'écriture des nombres dans une autre base que la base dix, peut très bien être surmontée dès lors que les bases mathématiques acquises sont solides et opérationnelles.

Il faut constater que seulement un quart des candidats est à même de poser et résoudre un système d'équations du 1^{er} degré à deux inconnues.

De même, si la grande majorité des copies fait référence au théorème de Thalès, seulement un peu moins de la moitié des copies le mentionnent à bon escient, mais au final un tiers des candidats réussissent sa mise en œuvre pour obtenir un résultat pertinent.

Les conversions d'unités posent problème au point de faire perdre tout bon sens quant aux résultats proposés. Parmi les compétences attendues, la maîtrise des nombres et de leurs relations est un outil indispensable pour un citoyen curieux et éclairé. Il est inconcevable de recruter un professeur d'école qui n'aurait pas la capacité d'évaluer la recevabilité de données chiffrées.

Les erreurs ou insuffisances les plus souvent observées :

- Ordre de grandeur aberrant, montrant une absence de sens pratique ou de révision des résultats : Par exemple, il suffirait de 3 mètres pour arrêter un véhicule lancé à 130 km/h; ou bien encore une voiture atteignant une vitesse de 81000 m/s ; ou encore une réponse affirmant qu'il faudrait 20000 litres de carburant à une voiture pour parcourir 350 km ; ou la portée de phares de voitures estimée à 0,032m ; ou encore, pour arrêter là ces extravagances, une distance d'arrêt d'un véhicule de 3 690 000m.
- Manque de rigueur dans l'écriture mathématique : Par exemple une distance en mètres est égale à une durée en secondes
- Calculs des arrondis lorsque le mot n'est pas pris dans son sens mathématique avec la précision demandée dans l'énoncé.
- Laisser en suspens un raisonnement : le candidat doit clairement indiquer dans quel cheminement intellectuel se placent les tentatives laissées sur la copie.
- Des calculs sans but apparent ou des réponses sans calculs : si le candidat poursuit une logique, il faut qu'elle soit expliquée aux correcteurs, qui, malgré leur bonne volonté, ne peuvent tout comprendre.

- Des tentatives de faire connaître des connaissances mathématiques hors de propos.

Les très bonnes copies ont montré que le candidat savait :

- Produire à bon escient un schéma
- Donner une bonne précision dans la lecture directe de graphiques
- Montrer rigueur et méthode dans un exercice non conventionnel comme le travail de recherche dans une base non décimale.
- Indiquer aux correcteurs les étapes intermédiaires, la logique de l'enchaînement du raisonnement
- Aller au bout d'une démarche
- Démontrer de manière juste et rigoureuse
- Justifier ses résultats
- S'exprimer de manière correcte sur le plan de la syntaxe et de l'orthographe.

II. Recommandations :

On ne saurait trop recommander au candidat d'appréhender le sujet dans son entier pour être à même de gérer au mieux le temps de l'épreuve et d'avancer avec sûreté, en vérifiant au fur et à mesure la pertinence des résultats trouvés. Le candidat tiendra compte rigoureusement de la précision de l'énoncé et des consignes du sujet pour éviter l'interprétation erronée pénalisante.

La préparation au concours devra intégrer quelques incursions dans l'utilisation des tableurs uniquement pour savoir écrire les formules de bases. Il faudra réveiller certains automatismes endormis tels que les changements d'unités, surmonter le stress de la gestion du temps et penser à vérifier systématiquement la recevabilité des opérations effectuées.

Il faut encore rappeler qu'un concours n'est pas un examen ; le candidat doit porter attention à toutes les marques de respect dues au lecteur, aux qualités qu'il veut lui faire connaître : présentation soignée, pertinence des réponses, honnêteté intellectuelle, rigueur mathématiques. Vouloir répondre coûte que coûte en pensant grappiller des fractions de points, risque au contraire de jeter le discrédit sur l'ensemble de la copie.

Ne pas oublier cette tautologie, à savoir que, dans une épreuve de mathématiques, la qualité du raisonnement utilisant les bons outils mathématiques sera privilégiée.

* * *

Epreuve écrite d'histoire et géographie

Les sujets n'étaient pas très complexes : le sujet d'histoire et histoire des Arts était accompagné de supports de grande qualité, en géographie c'était un sujet classique permettant de mobiliser des connaissances de base.

Partie Histoire

Les candidats n'ont pas perçu et peu traité de l'aspect sensible de la problématique attendue dans le questionnement d'histoire des Arts. Ils ont, en revanche, développé abondamment leurs connaissances sur la préhistoire. On note le plus souvent dans les copies une absence de problématique, des connaissances superficielles. Les documents sont peu présentés, peu exploités. L'analyse des documents se résume pour beaucoup de candidats à une simple description, anecdotique sans traiter le sujet. On retrouve dans quelques copies des éléments épars concernant les sujets proposés lors des deux dernières années sans lien avec le sujet de cette année.

Certains candidats ont visiblement manqué de temps pour mettre en valeur leurs connaissances. Nombre de candidats ont fait l'impasse d'une question ; choisissant de traiter d'abord la partie français notée sur 12 et uniquement la partie histoire ou géographie et, de ce fait, pouvant espérer une note convenable ou à tout le moins non éliminatoire C'est peut être une préparation insuffisamment rodée pour traiter toutes les questions de manière équilibrée. La question de géographie est d'une façon générale mieux traitée que celle d'histoire et plus particulièrement d'histoire des arts.

Partie Géographie

On note des développements très succincts, les candidats n'approfondissent pas leurs propos ; ils ont souvent traité de la répartition de la population urbaine (sujet de mai 2010) Les schémas sont approximatifs, la diagonale du vide mal située, les légendes peu précises, les situations de villes aléatoires. Il est à noter une absence de démarche scientifique dans la présentation des notions en géographie. Croquis, schémas non légendés et peu utilisés, lorsqu'ils le sont ils sont mal utilisés, ne servent pas à grand-chose. Des notions de base très insuffisantes en histoire comme en géographie. Confusion néolithique paléolithique, confusions des époques, anachronismes graves :

« Lascaux, que l'on situe à l'époque des celtes » « La France est un continent » « Paris : dix huit millions d'habitants » « La France 22 milliards d'habitants » « Les plages de Marseille sont à Paris » « Lyon est à l'ouest de la France »

Certaines copies révèlent une qualité rédactionnelle très médiocre, rédhitoire pour un futur professeur des écoles. On note un manque de rigueur dans l'expression, des tournures familières, surprenantes pour des candidats de niveau master et plus : *« Il faut aller trouver du boulot en ville »*

On note d'une façon générale dans les copies une absence de plan, de paragraphes, les candidats livrent des connaissances en désordre, sans hiérarchie, utilisent beaucoup de lieux communs, de verbiage ; la syntaxe y est défailante, le lexique de base peu ou pas maîtrisé, de très nombreuses fautes d'orthographe et des connaissances insuffisantes.

Les bonnes copies sont celles qui présentent les documents, les analysent, mobilisent des connaissances de base, traitent du sujet en hiérarchisant le propos et en l'organisant avec une syntaxe, une orthographe assurées.

* * *

Epreuve écrite de sciences expérimentales et technologie

L'épreuve était constituée d'un corpus de trois documents accompagné de trois questions. Les compétences et connaissances visées concernaient la lecture et l'écriture de graphiques, les relations entre température, pression et les divers états de l'eau.

Si ce n'est l'indispensable rigueur et l'usage juste des termes scientifiques, le sujet ne comportait pas de difficulté notionnelle majeure dans son ensemble

Qualité rédactionnelle

En grande partie la rédaction des copies était correcte tant sur le plan orthographique que syntaxique. Quelques rares copies à la marge ont été sanctionnées sur ce plan.

Cependant de trop nombreuses copies manquent de précision dans l'utilisation des termes scientifiques et du vocabulaire spécifique. Le concept visé semble vaguement compris mais la manière d'en rendre compte ne peut convaincre. L'argumentation scientifique est dans ce cas le plus souvent défailante.

Le jury tient à souligner ainsi la nécessité d'une sérieuse préparation à cette épreuve de science. Le candidat devra être capable d'argumenter ses réponses de manière rigoureuse en utilisant les termes adéquats et ne pas faire d'amalgame sur les concepts ou notions scientifiques de bases. Le candidat à travers ses écrits doit montrer sa capacité à utiliser des mots justes ; la compétence à s'exprimer avec rigueur est indispensable si l'on veut espérer que le professeur saura exposer de manière efficace les contenus des programmes aux jeunes élèves.

Les principales lacunes :

On peut déplorer le manque de précision dans la lecture de graphiques ; la simple utilisation d'une règle graduée et un calcul de proportionnalité auraient permis d'estimer la valeur approchée demandée.

Le jury constate que des candidats confondent abscisses et ordonnées, Certains candidats ont pensé que la température de fusion avait probablement évolué dans le même sens que la pression atmosphérique.

Les termes employés sont incertains et des confusions conceptuelles ont été relevées : chaleur, énergie, atomes, molécules, ébullition, vaporisation.

A la question de l'intérêt d'utiliser une cocotte minute pour accélérer la cuisson d'aliments, la curiosité intellectuelle pouvait palier des connaissances scientifiques incertaines. Peu de candidats ont réussi cette synthèse de connaissances.

Les éléments valorisés :

Les copies valorisées présentent tout d'abord des qualités rédactionnelles, qualités requises tout au long des épreuves. Ont été remarquées la qualité et la précision des tracés et graphiques, ainsi que la qualité de la structuration de la pensée scientifique, lisible dans une argumentation étayée.

Comme pour les autres épreuves, il importe si l'on veut réussir le concours, de porter attention à l'orthographe, la syntaxe, la présentation ; les schémas, tableaux et autres présentations synthétiques sont valorisées.

Le professeur d'école ne devra pas être moins exigeant dans ce domaine que ne l'est le jury avec les copies qu'il corrige.

* * *

Epreuve écrite de langue régionale, créole, concours spécial

Constat :

17 inscrits au concours, 05 présents, 12 absents. **05 copies à corriger par une seule commission.**

Aucune note éliminatoire n'est à signaler.

Critères de correction :

Commentaire guidé :

- Compréhension du texte
- Connaissances, réflexions et analyse
- Logique du commentaire guidé;
- Richesse de la langue (niveau et lexique) ;
- Cohérence de la graphie.

Un sujet permettant au candidat de mettre en valeur sa connaissance de la langue et de la littérature réunionnaise (texte de Graziella Leveneur, extrait de « Dofé sou la pay kann »).

Traduction :

- Veiller aux contresens.
- emploi d'un français correct
- exécution d'une traduction fidèle au texte

Rappel de l'épreuve : il s'agit d'un commentaire guidé en langue régionale suivi d'une traduction. Cette épreuve écrite est une discipline supplémentaire obligatoire pour les candidats qui se présentent à toutes les autres disciplines obligatoires

Remarques : Les erreurs relevées et les qualités appréciées

- Commentaire guidé :

- Méconnaissance de la technique du commentaire : absence de problématique, de plan, de référence précise au texte. Les meilleures copies ont été celles où le candidat a su saisir l'essentiel du texte et prendre en compte aussi bien l'analyse du contenu, l'examen de la langue. Il lui fallait aussi avoir une bonne connaissance de la littérature réunionnaise.

- Au-delà de sa capacité à repérer et à commenter la problématique du texte, le candidat était évalué sur sa capacité à l'interpréter et à intégrer le texte et l'ouvrage dans son contexte littéraire. Premier niveau d'analyse, celui d'une

interprétation simple du texte. Deuxième niveau d'analyse, que permet la littérature ? Troisième niveau d'interprétation : l'ouverture du texte par rapport à la culture littéraire : connaissance du roman, situation de l'auteur par rapport à la littérature réunionnaise.

- Aucune graphie n'était imposée, le candidat choisissait parmi une des graphies existantes. La commission a apprécié la cohérence dans sa mise en œuvre et sanctionné à l'inverse les incohérences. Majoritairement la cohérence des graphies choisies a été respectée. Toutefois, trop de copies présentent des erreurs liées soient à la morphosyntaxe, soit à la syntaxe grammaticale. Beaucoup de fautes de conjugaison sont aussi à déplorer.

- La qualité de la langue : emploi d'un créole simple et correct. L'utilisation d'un français régional ou des structures françaises habillées par une graphie phonologique pour faire « davantage créole » a été sanctionnée.

Quelques candidats n'ont pas utilisé les repères proposés pour le commentaire guidé, ce qui a nui à leur composition.

- Traduction :

La rigueur de la traduction.

- Au niveau de la langue, emploi d'un français correct et exécution d'une traduction fidèle au texte. La commission a sanctionné les traductions trop libres qui s'éloignent de l'idée exprimée. Des erreurs de temps ont été relevées dans quelques copies. Dans beaucoup de copies, quand les candidats ne connaissent pas un mot, ils ne le traduisent pas. Les mots qui sont les mêmes, en français comme en créole, ne sont pas toujours traduits et sont transcrits en français
- Des contresens sont à noter.
- Encore trop de fautes d'orthographe.

* * *

EPREUVES D'ADMISSION

Généralités sur les épreuves d'admission :

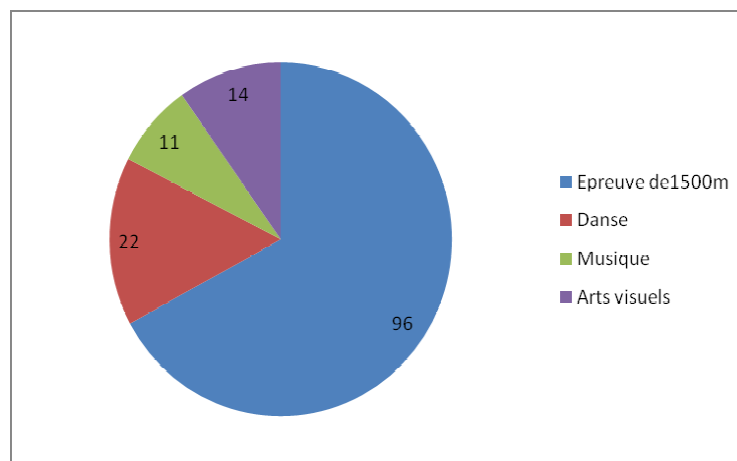
Les épreuves d'admission comprenaient une épreuve de pratique sportive ou artistique suivie d'un entretien prenant appui sur cette pratique. Le candidat a préparé et exposé une séquence de mathématiques, une autre de français, il aura eu enfin à commenter une situation problème faisant appel à son sens des responsabilités et son éthique en tant que fonctionnaire.

A l'exception de quelques candidats qui n'ont su convaincre, le jury, à ce stade de l'épreuve, se trouve face à des candidats motivés. Une grande hétérogénéité est toutefois

constatée dans les différentes prestations. Les quelques cinq notes éliminatoires attribuées sanctionnent d'une part des contresens sur la manière de traiter les sujets proposés, d'autre part une incapacité à prendre en compte le contexte d'un entretien préfigurant celui d'une classe de vingt cinq élèves. Mais il est évident, aux yeux du jury, que l'ensemble des candidats présents à cette épreuve avaient bien préparé le concours, à quelques rares exceptions près.

Le jury s'est constitué en commissions de trois personnes, un inspecteur de l'éducation nationale, un professeur du second degré, un maître formateur pour le premier entretien, un inspecteur de l'éducation nationale, un cadre administratif, un professeur maître formateur pour le second. Une péréquation a été effectuée pour chacune des épreuves entre les différentes commissions.

La répartition des candidats effectivement présents selon les options choisies s'établit comme suit :



Oral : séquence de mathématiques :

L'épreuve de mathématique visait à évaluer les capacités **à enseigner les mathématiques à l'école primaire**. A travers la présentation de leur préparation, prolongée d'un échange avec le jury, les candidats étaient invités à faire état :

1. De leurs **connaissances** notionnelles, didactiques et pédagogiques,
2. De leur **capacité à les mobiliser** pour traiter le sujet,
3. De leur **capacité à expliquer** leurs choix.

1. Les connaissances :

Le jury a apprécié chez les meilleurs candidats des notions clairement exposées, un vocabulaire précis, des connaissances didactiques solides et bien maîtrisées, un

vocabulaire mathématique approprié, une bonne maîtrise des programmes et du socle commun de compétences.

En revanche, pour trop de candidats les connaissances mathématiques sont souvent insuffisantes ou confuses. Il n'est pas recevable qu'un candidat confonde aire et périmètre, ne fasse pas la différence entre mesure et calcul d'aire ou ne connaisse pas les propriétés du triangle. Le manque de précision dans les définitions (nombres décimaux, fractions ou nombres rationnels) a conduit le jury à s'interroger sur la capacité à enseigner des connaissances mal maîtrisées.

La dispersion dans l'utilisation des documents mis à disposition à parfois jeté le doute sur la clarté des connaissances didactiques de certains candidats. De ce point de vue, trop de candidats n'avaient que peu de connaissances des grands principes de didactiques des mathématiques ou bien elles étaient souvent fragiles et approximatives.

2. La capacité à mobiliser ses connaissances :

Les candidats ayant obtenus les meilleures notes sont ceux qui ont été capables :

- de cibler précisément des compétences en lien avec le sujet à traiter.
- d'une bonne réflexion didactique pour concevoir des situations d'apprentissage intéressantes.
- d'exposer clairement des modalités de travail diversifiées, le rôle du professeur, les outils des élèves et l'évaluation.
- de sélectionner et organiser les supports à disposition et surtout à les enrichir en les contextualisant.

Lorsque les situations pratiques proposées étaient pertinentes, elles reposaient souvent sur des connaissances bien maîtrisées.

A l'inverse, le jury a déploré chez certains candidats :

- Les litanies d'objectifs et de compétences prélevés dans les documents mis à disposition mais dont la maîtrise se révélait très approximative lors de l'entretien.
- Un objectif de séance trop général et la progressivité incertaine des objectifs opérationnels dans la séquence voire un manque de cohérence dans les progressions proposées.
- La référence trop exclusive et peu personnelle aux documents mis à disposition
- Des démarches didactiques ne permettant pas à l'élève de donner du sens à ce qu'on lui demande de faire.
- Des démarches beaucoup trop magistrales et non d'apprentissage, le manque de bon sens.
- Le recours trop peu fréquent aux situations problèmes.
- Une mauvaise maîtrise des concepts en jeu.
- Un manque de réflexion sur l'adaptation de l'enseignement aux difficultés prévisibles d'une partie des élèves.
- Des prérequis, procédures et erreurs mal ciblés
- Une différenciation pédagogique peu efficiente.

3. La capacité à expliquer ses choix :

Les prestations décevantes furent marquées par tout ou partie des éléments suivants :

- Une grande partie du temps de présentation consacré à une litanie d'objectifs et de compétences excédant largement le sujet.
- Une certaine rigidité dans les réponses et un manque d'argumentation quand aux stratégies adoptées.
- L'absence de distanciation par rapport à la prise de notes qui entraînait un manque de communication avec le jury.
- L'enchaînement de fautes de français qui ont pu ternir la prestation orale par manque d'attention à la correction langagière.

Pour les meilleurs candidats, la gestion du temps de présentation (20min) était maîtrisée ; ces candidats pensaient à citer leurs sources. L'Expression était claire, la maîtrise du français assurée et l'utilisation du lexique précis.

Ont également été des facteurs d'appréciation positive l'aisance à l'oral, une utilisation judicieuse du « paper board » comme support d'argumentation d'un discours structuré, et enfin la capacité à entrer réellement dans les problématiques abordées.

Plus largement, les meilleurs candidats ont été favorisés par leur motivation, leur dynamisme servis par des notes structurées et claires ainsi que par des facilités à mettre en lien des activités entre les disciplines. Le jury a su apprécier l'expression, à travers l'épreuve disciplinaire du sens du service public et des missions de l'Ecole de la République.

A contrario, le fatalisme face à la difficulté ou l'échec dont l'école ne serait pas responsable, le manque de conviction voire parfois une attitude désinvolte ou l'absence de préparation ont dû être sanctionnés.

* * *

Option épreuve de 1500 m :

Nombre total de candidats : 107

Nombre de candidats ayant couru : 96 (57 filles, 39 garçons)

Nombre de dispensés : 3

Nombre d'absents : 8

Moyenne du concours : 16 sur 20

Moyenne filles : 16,7 sur 20 (de 02,5 à 20)

Moyenne garçons : 15,3 sur 20 (de 03 à 20)

Les candidats ont été observés et chronométrés par un jury de deux personnes.

La grande majorité des candidats qui a fait le choix de cette épreuve s'est bien préparée (moyenne 16 sur 20). Les candidats ont bien géré leur course. Beaucoup ont fini en accélérant sur les 100 derniers mètres. Aucun abandon n'est enregistré. L'allure de course au départ est un peu rapide car les candidats ont tendance à suivre le rythme du premier.

A noter peu de récupération active et quasiment pas d'étirements. La majorité des candidats a utilisé le chronomètre pour réguler l'allure.

Le travail de fractionné semble incontournable pour réaliser une bonne performance et surtout pour suivre le rythme de départ qui est toujours très élevé le jour du concours.

Option danse :

Concernant la prestation physique, le jury a constaté les points positifs suivants :

- La préparation physique sérieuse des candidats ;
- La qualité des productions : de bonnes à d'excellentes productions (11 sur 20), soit plus d'un candidat sur deux. L'amélioration générale de la qualité des prestations observée en 2010 se maintient cette année;
- Les choix de thèmes, d'intentions personnelles, fréquemment mieux marqués ;
- L'effort de composition : début, développement, fin sont nettement organisés ;
- La variété de choix de supports sonores et de musique le plus souvent adaptés à la chorégraphie ;
- La cohérence de la prestation (musiques, matériels, photographies) ;
- Les efforts apportés pour faciliter la compréhension du propos par le jury.

Le jury regrette :

- Le faible nombre de candidats masculins (3) ;
- La présence de quelques thèmes récurrents, traités de façon simpliste : la folie...
- Quelques chorégraphies composées de mouvements standards, symétriques, peu maîtrisés, non adaptés aux compétences du danseur et de ce fait non personnalisées ; le danseur donne l'impression de danser au-dessus de ses moyens, de courir après sa chorégraphie ;

- Dans le cas de danse spécifique type danse indienne, chinoise, ou traditionnelle, l'oubli de l'utilisation de certains éléments constituant les composantes en danse : espace, énergie.

Concernant l'entretien, le jury a constaté les points positifs suivants :

- La structuration de l'entretien par la plupart des candidats : annonce du plan et de la problématique ;

Le jury regrette que :

- Le vocabulaire spécifique danse ne soit pas maîtrisé par tous les candidats ;
- La connaissance didactique sur l'enseignement de l'EPS et des textes officiels soit approximative ;
- Les connaissances dans le domaine culturel soient quasi inexistantes.

RECOMMANDATIONS DU JURY

Concernant la prestation physique, le jury recommande aux candidats de :

- Faire des choix que l'on sera capable d'assumer, de communiquer aux membres du jury. Il s'agit de trouver le meilleur rapport choix / niveau technique maîtrisable afin de pouvoir danser sa chorégraphie et non la réciter ;
- S'appuyer sur les fondamentaux de la danse et les procédés de composition pour construire la chorégraphie ;
- On veillera à étonner, émouvoir le spectateur, en invitant son regard à circuler d'un espace à un autre, son oreille à percevoir des énergies différentes et en jouant sur les contrastes ;
- Le support sonore de deux ou trois musiques différentes est à encourager (les mélanges de styles sont conseillés)
- Voir des spectacles de danse et explorer la bibliographie concernant la danse ;
- Dans le choix du support sonore, le jury rappelle encore cette année, de ne pas utiliser de disque réinscriptible (CDRW) ce qui a posé problème à deux candidates.

Concernant l'entretien, les recommandations du jury portent sur :

- La nécessité pour le candidat de maîtriser non seulement les fondamentaux de l'activité choisie en option mais également les autres domaines de l'E.P.S. ;
- L'intégration de la séance décrite dans une unité d'apprentissage plus complète en établissant des liens interdisciplinaires ;
- De nourrir sa réflexion par la connaissance de classiques aussi bien anciens que contemporains.

* * *

Option musique

la commission apprécie chez les candidats	la commission regrette
La préparation de l'exposé et les pistes pédagogiques pertinentes	Les connaissances d'ordre artistique et culturel sont pauvres : confusion dans les paramètres du son, par exemple hauteur/intensité, tempo/rythme
La capacité à extraire les spécificités du morceau écouté de façon correcte	Les compétences attendues des élèves en musique sont méconnues
	En histoire des arts, les périodes historiques et les domaines artistiques enseignés ne sont pas connus
La commission conseille aux candidats de préparer leur prestation mais également de se cultiver davantage dans le domaine artistique et de maîtriser : <ul style="list-style-type: none">- l'histoire des arts cf BO- les paramètres du son	A l'exception de deux candidats, les productions vocales témoignent d'une justesse mélodique et rythmique approximative, sans vraiment de proposition d'interprétation

Option arts visuels

14 candidats se sont présentés : 11 filles et 3 garçons

Les sujets exposés par les candidats au cours des dix premières minutes relèvent des champs de l'architecture (2) ; de la peinture (7) ; du dessin (2) ; de la photographie (3).

Les sujets présentés par les membres de la commission au cours des dix minutes d'entretien relèvent des champs plastiques (5) ; cinématographiques (5) ; photographiques (4).

Lors de l'exposé, la commission apprécie chez le candidat sa capacité à dialoguer avec les membres de la commission ; elle évalue à ce moment-là la sensibilité et la curiosité du candidat pour le domaine des arts visuels.

La commission regrette que le candidat ne parvienne pas à transférer les connaissances énoncées pendant l'exposé, lors de la présentation du document proposé. Elle conseille aux candidats de mieux se documenter et de montrer une certaine connaissance des propos employés lors de l'exposé (Différents courants artistiques, documents spécifiques, artistes nommés...)

La commission apprécie les démarches originales qui développent davantage la créativité et qui ne se révèlent pas d'un simple exercice. Elle conseille au candidat de proposer une analyse structurée de leur sujet, de faire preuve de sensibilité, d'imagination et de présenter un exposé qui laissent augurer de futures pratiques d'arts visuels en classe .

La commission souhaite que les candidats sachent sortir du cadre des arts visuels pour relier les connaissances aux autres domaines de l'enseignement primaire. Une connaissance des listes de référence, des contenus de l'enseignement de l'histoire des arts et de la culture humaniste est attendue.

Oral : séquence de français

Au niveau	la commission apprécie chez les candidats	la commission regrette
des connaissances	* les connaissances relatives à la littérature et à la didactique du français	* l'absence de maîtrise du lexique employé par les candidats, renvoyant à des manques de maîtrise des contenus
de la bonne utilisation de ces connaissances	* la définition claire des objectifs d'apprentissage * la présentation de modalités de travail diversifiées * la construction de référents didactiques et le recours à des traces écrites	* une confusion qui subsiste chez plusieurs candidats entre langue orale et langue écrite, compréhension et déchiffrement * la différenciation pédagogique est peu envisagée ; * l'évaluation est stéréotypée
de la prestation orale	* une bonne gestion du temps pour 75% des candidats * la prise en compte des questions de la commission pour faire évoluer la réflexion	* la difficulté à aller plus loin que les pistes proposées dans l'exposé *mauvaise prise en compte de la faisabilité des séances proposées par rapport à la période ou au niveau de la classe *non pertinence du nombre de séances envisagé par rapport au support

Epreuve : « agir en fonctionnaire de l'état de façon éthique et responsable »

Conseils aux candidats

Pour une première année, le jury a pu apprécier la parfaite connaissance des modalités de l'épreuve par les candidats.

Cependant, et comme pour tout examen, l'oral doit être préparé. La construction d'une réflexion préalable à l'épreuve et la maîtrise d'une méthodologie de traitement du sujet sont des éléments importants.

Une présentation du sujet, problématisée, argumentée et organisée selon un plan est appréciée. Les candidats ont également à posséder des connaissances réglementaires solides, notamment la législation en vigueur au sein de l'Education nationale, les droits et les devoirs des fonctionnaires, et témoigner d'une expression claire des valeurs de l'école ainsi que d'une bonne connaissance des finalités du système éducatif.

Des connaissances approximatives sur l'institution, une méconnaissance des textes régissant le fonctionnement des écoles publiques et des EPLE, des confusions entre chartes d'usage et textes réglementaires et la répartition des compétences entre les collectivités territoriales et l'état ont été relevées dans les propos des candidats.

Les candidats auront à analyser le sujet et à le traiter en le replaçant dans son juste contexte réglementaire. La conclusion d'une présentation gagnera à s'élargir sur des pistes de réflexion créant une ouverture au questionnement du jury. Les aspects secondaires d'un sujet ne sauront être écartés lors de la phase d'exposition.

La présentation du traitement de la question se fait dans un temps limité à dix minutes. Une utilisation efficiente de ce temps est essentielle. Il ne s'agit pas de donner le sentiment d'étirer une argumentation dans le temps, de paraphraser la question ni de remplir ce temps avec des éléments sans lien direct avec le sujet traité.

La prise en compte des questions du jury et la capacité des candidats à entrer dans l'échange, à se dégager de leurs notes, sont également valorisées.

Epreuve orale de langue régionale, créole, concours spécial

Deux candidats admissibles, un admis.

Les conditions matérielles - Les sujets.

Les textes réglementaires prévoient des documents sonores ou écrits. Le sujet présenté est un document écrit, « Ti Zan ek Gran Zan », extrait de « L'île du Tsarévitch » de Boris Gamaleya, Océan édition.

L'épreuve

Rappel. Il s'agit d'un entretien en langue régionale avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit. La durée de l'épreuve est de 30mn y comprise la présentation du document. Le temps de préparation est de 30mn.

Les attentes des examinateurs sont les suivantes :

- capacités des candidats à repérer des informations essentielles : principaux thèmes, organisation, plan, éléments lexicaux, syntaxiques, phonologiques significatifs.
- Capacités à s'exprimer avec aisance en créole : soit une pratique du créole pendant tout l'entretien ; le jury a apprécié la richesse syntaxique et lexicale de l'expression.

- Les connaissances de la culture réunionnaise en fonction du document : éléments civilisationnels (historiques ou connaissance du milieu ; les traditions, les rites us et coutumes) et enfin la culture littéraire (connaissance des auteurs, d'ouvrages en relation avec le thème, mise en réseau construite).

Le jury a apprécié la clarté de l'expression : fluidité verbale, expression audible associée à une analyse argumentée du contenu, de la forme, mise en valeur d'une problématique développée grâce à un plan structuré et étayé.

Les défauts relevés :

La paraphrase est toujours trop présente.

Conclusion – recommandations :

- Mieux utiliser son temps de préparation, difficultés à organiser les prises de notes.
- A l'oral, ne pas choisir une déviance maximale exagérée. - organiser son propos en proposant une problématique ajustée au support proposé, structurer son commentaire en s'appuyant sur le document et un plan, qu'il soit linéaire ou thématique.
- Lecture du texte officiel organisant les épreuves (Arrêté du 10 mai 2005- Epreuve facultative).
- Lecture d'ouvrages généraux : des manuels de littérature du second degré, d'histoire et de géographie régionales.

* * *